

RECHERCHE sa Compagnie associée, issue des arts de la marionnette, du théâtre d'objets ou d'un champ artistique associé, reconnue nationalement.

Pour une prise de fonction courant 2023.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE

L'association Corps/Décors, créée en 2020, gère un lieu de création marionnettique - Le MeTT - Marionnettes en transition – ouvert sur le territoire et implanté sur la commune du Teil, en Ardèche.

PRINCIPALES MISSIONS DE L'ASSOCIATION CORPS/DECORS

L'Association porte un lieu de création, outil partagé dédié aux arts de la marionnette sur le territoire ardéchois ayant pour objectifs :

- L'accueil en résidence d'équipes artistiques professionnelles issues principalement des arts de la marionnette ;
- La mise à disposition de l'atelier de fabrication de marionnettes et accessoires ;
- La rencontre entre les habitants, les artistes et leurs œuvres ;
- Le développement de projets d'éducation artistique et culturelle ;
- L'inscription dans la dynamique de réseau au niveau départemental, national et régional.
- L'élaboration, dans la mesure du possible, de formation, d'échange de pratiques et de transmission d'un savoir-faire en faveur des arts de la marionnette (Certification Qualiopi).

CADRE STRUCTUREL

L'Association Corps/Décors dispose d'un budget de fonctionnement de 150K€ et compte 2 salariés en CDI (masse salariale environ 75 K€) : une administratrice (temps plein) et un chargé de coordination et de diffusion (30h/semaine).

L'Association Corps/Décors est soutenue au fonctionnement par la Drac Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental d'Ardèche, la Ville du Teil et au projet par la Communauté de communes Ardèche-Rhône-Coiron.

LES ESPACES

Le MeTT est constitué des éléments suivants :

1 - Au rez-de-chaussée :

Le MeTT dispose d'un ensemble de 413m² réparti comme suit : des espaces ateliers et stockage de 155 m², d'une salle de répétition de 116m² avec gradin, des espaces conviviaux et communs ainsi que des bureaux pour 141m² dont une mezzanine de 49m².

2 - au sous-sol :

Un espace de stockage d'environ 380 m² dans lequel se trouvent actuellement une petite partie des collections de la Compagnie Emilie Valantin. Il conviendra donc dans le projet de proposer un redéploiement et une redéfinition de l'usage de ces espaces libérés à mettre au service du nouveau projet.

3 - En ville, à proximité immédiate :

Un appartement de 90m² à disposition des artistes en résidence ; cinq à sept couchages.

L'ensemble des bâtiments fait l'objet d'un bail entre l'Association Corps/Décors et la ville du Teil. Celui-ci a été renouvelé pour 9 années en 2021.

DESCRIPTION ET MISSIONS DE CE PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION CORPS/ DECORS ET LA COMPAGNIE ASSOCIEE

La Compagnie sera associée pour une période de 4 ans, renouvelable une fois sans appel à candidature.

Dans le cadre de ce partenariat, la Compagnie associée développera un projet artistique et culturel **découlant des missions de l'Association Corps/Décors**. En contrepartie, la Compagnie associée bénéficiera d'un accès privilégié au MeTT et à ses équipements, en particulier l'atelier.

Outre la convention, un règlement intérieur précisera les modalités de fonctionnement et de responsabilités entre les différentes parties.

Dans le cadre de ce projet artistique et culturel partagé, la Compagnie associée, en lien avec l'Association Corps/ Décors :

- Consolidera l'ouverture et le partage du lieu, par l'accueil et l'accompagnement des artistes en résidence, les actions artistiques et culturelles, et l'offre de formation professionnelle ;
- Développera l'inscription du projet de la structure et le rayonnement de l'établissement sur le territoire à travers le développement de projets avec et pour les habitants et en co-construction avec les acteurs culturels et sociaux du territoire ;
- Favorisera, une politique de partenariats afin d'étoffer les ressources financières ;
- Développera les partenariats institutionnels, professionnels et associatifs de l'établissement à l'échelle locale, régionale, nationale ;
- Assurera la gestion de l'équipe permanente et structurera celle-ci autour de la mise en œuvre du projet artistique et culturel pour lequel elle a été choisie ;
- Réalisera le suivi des relations avec les partenaires institutionnels, culturels et associatifs ;
- Supervisera la politique de communication et de relation aux publics,
- Accompagnera le pilotage budgétaire de la structure en lien étroit avec les instances décisionnaires de l'Association Corps/Décors.
- Mettra en place un modèle économique équilibré et solide, reposant sur une adéquation entre moyens et projets ;
- Assumera la responsabilité de la bonne gestion administrative, financière, de l'établissement, dans un contexte budgétaire contraint, en réfléchissant au modèle économique de la structure.

Une convention de partenariat sera signée entre l'Association Corps/Décors et la Compagnie associée, ainsi qu'une convention pluriannuelle d'objectifs qui réunira l'ensemble des partenaires publics autour du projet artistique culturel déployé par la Compagnie associée, évaluée par un comité de suivi annuel.

MODALITES DE RECRUTEMENT

Envoyer CV, lettre de motivation et note d'intention présentant votre projet (deux pages maximum) à l'attention de Monsieur le Président de l'Association Corps/Décors avant le 21/05/23 minuit, à l'adresse suivante : recrutement@le-mett.fr.

Veuillez mentionner dans l'objet du mail : NOM + Compagnie associée Le MeTT.

A l'issue d'une pré-sélection, les compagnies recevront un dossier à partir duquel elles pourront rédiger leur projet détaillé.

Le jury sera composé de membres de l'Association Corps/Décors et de représentants des partenaires financiers.

Pour plus de renseignements et d'infos : recrutement@le-mett.fr ou 04 75 01 17 61.